

Chemin de la sélection 2021-2022

Dans le cadre de la stratégie haut-niveau et haute performance 2024-2028 et afin de préparer de façon optimale les échéances internationales de la saison 2021-2022, la Direction Technique Nationale en lien avec le comité de sélection des équipes de France présente le « chemin de la sélection 2021-2022 » qui détermine, pour tous les sportifs et sportives candidats à une sélection en équipe de France, les différents points de passage du calendrier 2021-2022.

1- Structuration du chemin de la sélection 2021-2022

Le document « stratégie pour la haute performance et le haut niveau et grands principes de sélection 2022-2024 », qui sera proposé pour validation au Comité Directeur du 19 février 2022 constituera le texte de référence pour toute la durée de l'Olympiade.

Des avenants annuels précisant les spécificités de chaque saison pour chaque catégorie seront proposés en complément de cette stratégie. Pour la saison 2021-2022, les avenants annuels seront proposés pour validation au comité directeur du 19 février 2022 puis diffusés à tous les acteurs concernés :

- Avenant 2022 n°1 : Règles de sélection pour la constitution de l'équipe de France senior A (Programme Ambitions 2024 OLY)
- Avenant 2022 n°2 : Règles de sélection pour la constitution de l'équipe de France PARA (Programme Ambitions 2024 PARA)
- Avenant 2022 n°3 : Règles de sélection pour la constitution des équipes de France senior U23 et U19 (Programme Génération 2024-2028)
- Avenant 2022 n°4 : Règles de sélection pour la constitution de l'équipe de France Aviron de mer – Sprint de plage,

Ce chemin de la sélection 2021-2022 est susceptible de modifications qui seraient justifiées par de nouvelles mesures gouvernementales prises dans le cadre de la situation sanitaire.

Pour la saison 2021-2022, les épreuves pouvant servir à la constitution des règles de sélection de chaque catégorie de l'équipe de France seront les suivantes :

2- Épreuves du dernier trimestre 2021

Merci de vous reporter au document de référence : « Échéances sportives du dernier trimestre 2021 »

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/Echeances-sportives-dernier-trimestre2021-20211028162944.pdf>

3- Épreuves du premier semestre 2022

05 février 2022 : Test à l'ergomètre sur 2000m (toutes les catégories)

Lieux : de préférence, sur les pôles ou sur une épreuve open en présence d'un CTS, ou dans les clubs en liaison avec le CTS.

Les catégories de poids devront impérativement être respectées : FPL à 61,5 Kg maximum et HPL à 75 Kg maximum (application de la réglementation FFA en raison de la participation de certains(es) sportifs(ves) aux Championnats de France Aviron Indoor connecté 2022).

9 février 2022 : Test à l'ergomètre sur 5 000 m (Programme Ambitions 2024 OLY)

Lieux : de préférence, sur les pôles, ou dans les clubs en liaison avec le CTS.

Les catégories de poids devront impérativement être respectées : FPL à 61,5 Kg maximum et HPL à 74 Kg maximum.

14 mars 2022 (date limite de communication) : Test à l'ergomètre 2000m et 500m (Équipe de France Aviron de mer – Sprint de plage)

Lieux : de préférence, sur les pôles ou sur une épreuve open en présence d'un CTS, ou dans les clubs en liaison avec le CTS.

20 mars 2022 : Tête de rivière interrégionale

Lieux et participation : à déterminer dans le cadre des avenants annuels par catégorie FPL et HPL : en 1x (FPL à 59,5 Kg maximum – HPL à 73 Kg maximum)

Les rameurs/rameuses inscrits en pôle sont autorisés à participer à ces épreuves sur la même inter-région que leur structure de rattachement.

26 mars 2022 : Test à l'ergomètre sur 2 000 m (Programme Ambitions 2024 OLY)

Lieux : de préférence, sur les pôles, ou dans les clubs en liaison avec le CTS.

Les catégories de poids devront impérativement être respectées : FPL à 59,5 Kg maximum et HPL à 73 Kg maximum.

02 au 03 avril 2022 : Championnats Interrégionaux en bateaux courts

Lieux et participation : à déterminer dans le cadre des avenants annuels par catégorie

15 au 17 avril 2022 : Championnat de France en bateaux courts (toutes les catégories)

Lieu : Cazaubon

Du 30 avril au 1^{er} mai 2022 : Régates de sélection

Lieu : Vaires sur Marne

Pour l'ensemble des catégories (SA, U23, U19, U17) des parcours viendront compléter la sélection. Ils seront détaillés dans le cadre des avenants annuels par catégories.

Du 18 au 19 juin 2022 : Régate de sélection

Lieu : Vaires sur Marne

Pour les U23 et U19, cette régata viendra conclure le chemin de sélection pour les Championnats du Monde et la Coupe de la Jeunesse. Elle sera détaillée dans le cadre de l'avenant N°3 : Règles de sélection pour la constitution des équipes de France senior U23 et U19 (Programme Génération 2024-2028).



Sébastien Vieilledent
Directeur Technique National